

Le choix de la spécialisation en Licence

Par **deydey**, le **04/07/2007** à **14:19**

En votre fin de L2, savez-vous déjà ce vers quoi vous allez vous orienter l'année prochaine ?

Et pour les anciens (pas si anciens que cela wink), regrettez-vous votre choix, savez-vous en fin de L2 la spécialisation que vous alliez choisir ?

Si je pose cette question, c'est parce que je dois m'inscrire d'ici la mi-juillet et que je me pose pas mal de questions, quant au choix de ma spécialisation de l'année prochaine. Après tout, ce n'est pas un choix à prendre à la légère.

Bonne journée

Par **candix**, le **04/07/2007** à **15:52**

nous la spécialisation se fait en master, la licence peut rester générale apres ca depend des options que tu fais

mais sinon je sais pas encore

Par **Elea**, le **04/07/2007** à **16:56**

Dans ma fac on se spécialise dès la L3. On a le choix entre :

- L3 privé
- L3 public
- L3 LAP

Au départ je voulais prendre LAP afin de bien être préparé aux concours, puis je trouvais la méthode d'enseignement intéressante.

Puis n'étant pas encore très sure de mon "futur métier" , mon chargé de TD m'a conseillé de prendre L3 privé.

Donc j'ai encore l'été pour réfléchir et changer d'avis mais je pense avoir opté pour la L3 privé. De toute façon il n'y a pas grand chose qui change entre les matières L3privé et public dans ma fac...mais j'ai une préférence pour les certaines matières de L3privé.

Par **deydey**, le **04/07/2007** à **17:57**

[quote="Elea":3a4lny30]Dans ma fac on se spécialise dès la L3. On a le choix entre :

- L3 privé
- L3 public
- L3 LAP

Au départ je voulais prendre LAP afin de bien être préparé aux concours, puis je trouvais la méthode d'enseignement intéressante.

Puis n'étant pas encore très sûre de mon "futur métier" , mon chargé de TD m'a conseillé de prendre L3 privé.

Donc j'ai encore l'été pour réfléchir et changer d'avis mais je pense avoir opté pour la L3 privé. De toute façon il n'y a pas grand chose qui change entre les matières L3privé et public dans ma fac...mais j'ai une préférence pour les certaines matières de L3privé.[/quote:3a4lny30]

c'est exactement la même chose dans ma fac. Certes on ne peut peut-être pas encore parler d'une véritable spécialisation, mais c'est un petit début... qui me prend bien la tête... j'ose même pas imaginer la suite...

Par **Elea**, le **04/07/2007** à **18:10**

[quote="deydey":2i06hmk]

j'ose même pas imaginer la suite...[/quote:2i06hmk]

:roll:

Et moi donc  j'ai commencé à regarder des masters 1, suite à ma L3, mais il y en a tellement qui me plaisent...

:)

Tiens nous au courant de ta réponse ! 

Par **bob**, le **04/07/2007** à **22:53**

Nous aussi, on se spécialise en Master seulement.

Moi j'avais choisi essentiellement du droit privé (4 matières) mais j'avais gardé 2 matières de droit public à chaque semestre.

Fais ton choix en fonction de ce que tu veux vraiment faire et si tu doutes... bah essaie de garder autant de chaque environ. Enfin, j'imagine qu'on a déjà du te le dire!!!!

Bon courage dans tes choix

Par **Katharina**, le **05/07/2007** à **09:38**

:wink:

pareil spécialisation en master Image not found or type unknown

Par **Shanaelle**, le **09/07/2007** à **15:24**

Dans ma fac, la spécialisation se fait dès la L3 : Licence droit public, droit privé, L3 droit franco-allemand, LAP, LAP non juriste...

Autant vous dire que ce choix n'est pas évident pour tout le monde!

Par **fan**, le **11/07/2007** à **23:55**

Il y aura des licences professionnelles dans deux ans et je trouve cela bien car cela permet à

des étudiants qui n'aiment ni le droit public, ni le droit privé de choisir sa filière. Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **15/07/2007** à **20:46**

[quote="fanouchka":2cf6qq4t]Il y aura des licences professionnelles dans deux ans et je trouve cela bien car cela permet à des étudiants qui n'aiment ni le droit public, ni le droit privé

de choisir sa filière. Image not found or type unknown[/quote:2cf6qq4t]

Vu que c'est une licence pro en droit, il y aura tjrs une distinction établie en le droit privé et le droit public et un choix donc à faire, même si cette distinction existante tend à diminuer du fait de la constitutionnalisation du droit.

Par **fan**, le **15/07/2007** à **22:23**

Merci de m'éclairer Aziz. Il en existe déjà trois mais je ne sais pas quelles sont les matières. Je crois qu'il y a la Licence commerciale mais j'ignore les autres sinon il va en avoir une en

droit fiscal.

:)

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **16/07/2007** à **07:06**

:)

il va y avoir une licence professionnelle en droit notarial aussi Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **16/07/2007** à **09:44**

:)

La licence pro carrière notariale existe déjà pour l'antenne de Caen Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/07/2007** à **17:05**

Le BTS notarial aussi je crois.